

Compte rendu de la séance du vendredi 21 décembre 2018

Délibérations du conseil:

Autorisation du lancement de la consultation du programme "RD en traverse"

Le dossier de l'aménagement de la RD 922 dans l'agglomération de La Fouillade est finalisé. Le bureau d'études LBP de Villefranche de Rouergue a présenté un projet comprenant l'esquisse d'aménagement ainsi qu'une estimation des coûts des travaux qui s'élèveront à 630 903,30 € HT.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet et les estimatifs qui seront actualisés suite à l'appel d'offres et autorise le Maire à lancer l'appel d'offre.

Décision Modificative N°3 - Budget Commune de La Fouillade 2018 (D 68 2018)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Compte 637 en dépense de fonctionnement	+ 1 100.00€	
Compte 7788 en recette de fonctionnement		+1 100.00€
Compte 2188 en dépense d'investissement	+10000.00€	
Compte 2313 - opération 125 en dépense d'investissement	+30 000.00€	
Compte 2313 – opération 127 en dépense d'investissement	+30 000.00€	
Compte 2313 – opération 129 en dépense d'investissement	+68 516.00€	
Compte 13251 – opération 125 Subv. non transf. GFP de rattachement		+ 64108.00€
Compte 13251 – opération 127 Subv. non transf. GFP de rattachement		+ 19807.00€
Compte 1323 -opération 127 Subv. non transf. Départements		+ 24759.00€
Compte 1311 – opération 130 Subv. transf. Etat et établ. Nationaux		+ 29842.00€

Le Conseil Municipal valide cette décision modificative.

Adhésion au service remplacement pour les ATSEM

Un service de remplacement a été créé à la rentrée de sept 2018 par le Centre de Gestion de l'Aveyron pour permettre aux collectivités de pallier aux absences momentanées des agents des écoles.

Ce service est proposé à toutes les collectivités et une convention doit être signée en cas de besoin.

Le Conseil Municipal décide d'adopter le principe de recours à ce service de remplacement des ATSEM et autorise donc le Maire à signer la convention en cas d'appel au service de remplacement

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017 (D 70 2018)

Monsieur le maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal adopte celui-ci.

Achat d'une portion de parcelle B N°210 à Laudinie à Mme CARRIÉ Nadine épouse CARRIÉ (D 71 2018)

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir une portion de parcelle à madame CARRIÉ Nadine à proximité du centre de vacances de Laudinie d'une surface de 3 726 m² au prix de 5 600€

De part sa configuration cette partie de parcelle viendra compléter l'espace réservé au terrain de sport permettant ainsi l'extension de celui-ci ou tout autre espace de jeux.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat par la commune de cet espace à Madame CARRIÉ Nadine au prix de 5 600€ et autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à cette transaction

Les frais de bornage seront à la charge du vendeur et les frais notariés seront pris en charge par la commune.